

# Mercredi 25 octobre 2023

## **Objet : Panneaux photovoltaïques :**

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancée du dossier des panneaux photovoltaïques. Il informe aussi le conseil que les deux dossiers suivent leur cour et rien n'est encore défini.

## **Objet : Radar pédagogique :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société IMS, qui a déjà en charge la maintenance du radar pédagogique solaire près de la cave coopérative, a été contactée pour réaliser également l'entretien du radar pédagogique côté Lézignan. Afin de pouvoir assurer une maintenance optimale, IMS demande à ce que nous fassions une rénovation de ce dernier car il est très détérioré. Le devis proposé s'élève à 990 euros HT. Monsieur le Maire propose de modifier la vitesse et la passer à 30 km/h pour l'ensemble de la traversée du village dans les deux sens. Le conseil municipal accepte avec 13 voix pour et une abstention.

## **Objet : Délégué CLECT :**

Monsieur le Maire informe que la CCRLCM souhaite que les communes nomment un nouveau délégué pour les CLECT (charges transférées). Le conseil municipal nomme avec 13 voix pour et une abstention, Dominique FARAIL délégué.

## **Objet : Maison des associations :**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'architecte Monsieur CATHALA a finalisé le dossier de la maison des associations. La rénovation de la maison des associations s'élève à 492904.81 euros HT soit 591485.77 euros TTC . Le conseil municipal accepte (13 voix pour et une abstention) le prix proposé et autorise monsieur le Maire à faire les demandes de subventions auprès du département, de la région et de l'État. Nous estimerons les subventions au plus bas (environ 50%).

## **Objet : Château d'eau :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise Compteur Sys a réalisé une étude afin de refaire l'étanchéité du réservoir du château d'eau. Le devis s'élève à 74540.50 euros HT soit 89448.60 euros TTC. Il convient à présent de déposer une demande de subvention auprès du département et de l'agence de l'eau. Le conseil municipal accepte le devis proposé et les demandes de subventions (13 voix pour et une abstention).

## **Objet : Questions diverses:**

Monsieur le Maire aborde à présent le sujet du bâtiment de la bascule à la sortie du village côté Douzens. Il propose d'y aménager des places de stationnement devant afin d'éviter certains stationnements sur les trottoirs dans cette partie du village. Le conseil municipal accepte (13 voix pour et une abstention).

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a décidé d'acheter des oliviers pour aller compléter ceux qui sont déjà au fond du terrain de sports comme cela avait été convenu

et trois autres oliviers complémentaires plantés dans des buses rectangulaires embellies par la pose de carrelage qui seront posés à côté de l'aire de jeux afin d'y aménager un coin détente. Le conseil municipal accepte (13 voix pour et une abstention).

Monsieur le Maire souhaiterait matérialiser une place handicapée le long du cimetière devant le bureau de poste (à l'angle de l'Avenue Henri Martin et l'avenue Henri Bataille en lieu et place de celle prévue en face de l'ancienne épicerie. La place face à l'entrée de la Poste servira pour les arrêts minutes.

Suite à la demande de la Préfecture de Région, il va falloir abattre 6 platanes route de Montbrun à la sortie du village. En effet, un est touché par le chancre coloré du platane et la loi impose d'abattre ceux qui sont autour. L'abattage sera à la charge de la commune avec obligation de le faire avant mi décembre. Nous avons sollicité plusieurs entreprises afin d'établir des devis.

Nous avons sollicité le Syaden pour l'implantation de bornes de recharges car le nouveau schéma directeur d'implantation prévoit l'installation d'une borne sur la commune. Aucune date n'est prévue car le schéma prévoit un déploiement jusqu'en 2028.

Suite à la réunion que nous avons eue avec Mme RESSUCHE de la Poste, afin de faire la mise au point sur les travaux avec Geoptis, il convient de numéroter plusieurs bâtiments communaux et quelques bâtiments privés.

Le covaldem nous propose de récupérer les sapins de Noël à une date prévue afin de les éliminer. Un dépôt sera réalisé à la distillerie.

La maison BELLY est de nouveau mise en vente. Nous allons passer par l'agence PLAZA de Lézignan et Mme VERMEERSCH de Montbrun.

La séance est levée à 18h55.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE